



Avec le cube à piles, la collecte et le recyclage, c'est dans la boîte !

A Paris, le 11 mars 2024 - En prévision du grand nettoyage de printemps, l'éco-organisme [Corepile](#), chargé de la collecte et du recyclage des piles et batteries usagées, interpelle les habitants des Alpes-de-Haute-Provence et rappelle que le tri est utile et surtout indispensable. Plus de 42 000 cubes à piles vont être distribués sur le territoire pour y booster la collecte, en facilitant toujours plus le geste de ses habitants.

Télécommande, horloge, console de jeux vidéo ou encore balance de cuisine... Les piles et batteries sont omniprésentes dans nos foyers : d'après une [étude](#) réalisée par la filière en 2022, les Français possèdent en moyenne **104 piles et batteries** à leur domicile, soit 5 fois plus qu'ils ne l'imaginent !

Si elles font partie intégrante de notre quotidien, le tri et le recyclage ne sont pas encore systématiques. **En 2023, la filière a collecté et recyclé 1 pile usagée sur 2, quand chaque année, il s'en vend 1,5 milliard dans l'hexagone.** Or, depuis 25 ans, ces déchets bénéficient d'une filière de recyclage mutualisée et optimisée qui permet de limiter leur impact écologique et de leur offrir une seconde vie.

Au printemps, le cube à piles va faire un carton

L'éco-organisme leader en France organise une grande opération d'information et de sensibilisation pour accompagner le grand nettoyage de printemps souvent entrepris au sein de nos foyers à l'arrivée des beaux jours.

Du 18 au 25 mars, 42 683 cubes à piles vont être distribués dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des Alpes-de-Haute-Provence ¹.

Grâce à la mise à disposition à domicile de ce cube à piles, Corepile souhaite faciliter et surtout inciter les citoyens à se mobiliser en faveur du recyclage des piles et batteries. En effet, **le département des Alpes-de-Haute-Provence peut améliorer ses performances** : en 2023, 18 tonnes de piles et batteries y ont été collectées sur le territoire... soit l'équivalent de 105 grammes par habitant contre 136 grammes à l'échelle nationale !



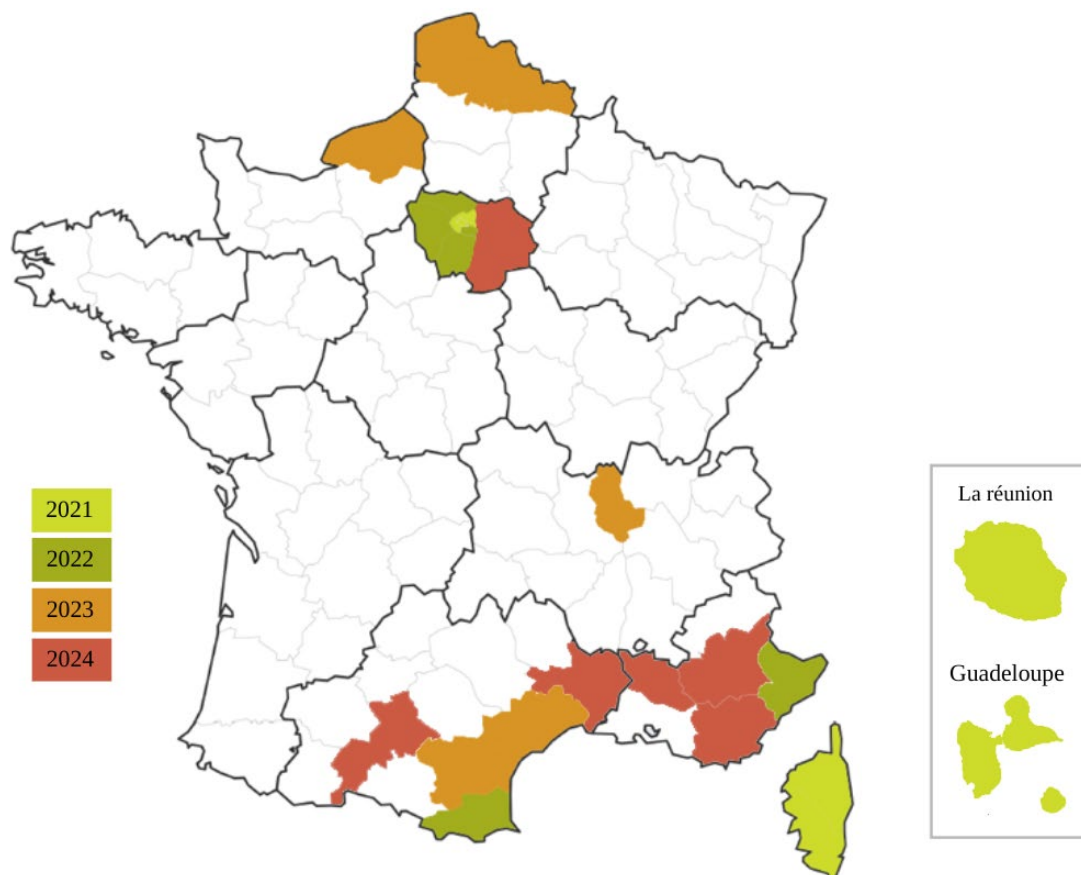
Design et discret, le cube leur permettra de stocker les piles et batteries usagées, chez eux, en attendant qu'il soit suffisamment rempli pour aller le vider dans l'un des **132 points de collecte** (magasins, déchetteries...) disponibles sur le département et répertoriés sur le site Internet www.jerecyclemespiles.com.

Depuis 2003, ce sont plus de 32 millions de cubes Corepile qui ont été distribués dans l'hexagone. On estime qu'un foyer rempli, en moyenne, un cube par an.

Et ensuite ? Toutes les piles et batteries confiées à Corepile sont recyclées. Leur recyclage évite tout risque de toxicité ou de pollution et surtout de gaspiller des ressources naturelles rares ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc et le nickel. Il permet également de produire, après recyclage, des alliages et des métaux (acier, zinc, cobalt, plomb, cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries. Jusqu'à 80% du poids d'une pile ou d'une batterie est récupéré en métaux !

¹ Aux côtés du Gard (30), de la Haute-Garonne (31), du Var (83), du Vaucluse (84) et de la Seine-et-Marne (77), représentant une distribution de 2 016 824 cubes au total. Hors Stop Pub

Annexes : Cartographie des zones couvertes par la distribution de cubes en boîtes aux lettres par Corepile de 2021 à 2024



Contacts presse

Agence CIA

Ophélie Godard 06 66 36 90 11 / Mélissa Bire 06 50 02 16 38

A propos de Corepile : Depuis 25 ans, Corepile assure - partout en France métropolitaine, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte - la collecte et le recyclage des piles et batteries portables usagées (petites batteries et batteries de mobilité électrique). Éco-organisme leader en France, sans but lucratif et sous agrément d'État, Corepile a collecté plus de 180 000 tonnes soit 9 milliards de piles et batteries usagées depuis sa création !
Plus d'informations sur : www.corepile.fr www.jerecyclemespiles.com